

# dial

## diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13  
FAX (1) 43.31.19.83  
CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1630 - 31 octobre 1991 - 3,50 F

### D 1630 BRÉSIL: AGRESSIONS POLICIÈRES À MARABÁ

Le 1er octobre 1991, dans un quartier de la ville de Marabá, Etat du Pará, un différend scolaire se soldait par des heurts entre la police militaire et un groupe de jeunes et d'habitants du quartier.

La Constitution de l'Etat du Pará, à l'article 278, fait obligation aux pouvoirs publics de "nommer le directeur de l'école sur une liste de trois noms présentée par le conseil d'établissement de l'école". Le secrétariat de l'éducation de Marabá ayant voulu imposer une nouvelle direction pour l'école du quartier Liberdade sans tenir compte du conseil d'établissement, celui-ci s'est efforcé de régler le conflit par le dialogue. Mais l'intervention de la police militaire durcissait soudain la situation. Un prêtre du quartier qui s'interposait dans le conflit se retrouvait bientôt à l'hôpital... C'est lui qui raconte, dans le document ci-dessous.

Le 15 octobre, les évêques de la région épiscopale Nord II publiaient une "note de solidarité et de protestation", en s'élevant contre l'attitude du gouvernement de l'Etat déjà stigmatisée par eux en mai et juin précédent.

Note DIAL

### Témoignage du P. Bruno Schizzerotto de Marabá sur des violences policières

(Dans une première partie, le P. Bruno Schizzerotto, jésuite en poste à la paroisse Saint-François de la ville de Marabá, rapporte un conflit entre le secrétariat d'Etat à l'éducation et la directrice de l'école du quartier Liberdade menacée de déplacement alors que la population du quartier entend la conserver. Une intervention de la police militaire se solde par une bataille entre policiers et élèves. Le jésuite poursuit:)

Le mercredi 2 octobre vers 17 H 15, un jeune est arrivé et nous a déclaré qu'il y avait eu à l'école Paulo Freire un heurt entre élèves et policiers, avec trois blessés parmi ces derniers. J'ai résolu de m'y rendre pour essayer de calmer les esprits. Je suis parti à bicyclette.

A mon arrivée à l'école j'ai vu dans la cour une jeune fille en train d'être trainée par les bras et de recevoir des coups; elle suppliait les soldats de la laisser partir car elle n'avait rien à voir avec le tumulte. Elle a cependant été emmenée dans la première salle de classe à droite d'où sortaient de grands cris, ce qui laissait entendre qu'elle subissait des mauvais traitements.

J'ai demandé à haute voix aux soldats d'arrêter. Le lieutenant Jorge est aussitôt sorti dans la cour et, en me voyant, s'est mis à m'agresser dans les termes suivants: "Ah, te v'là, fils de pute, agitateur! C'est précisément toi que je cherche". Et après avoir ouvert le portillon, il m'a saisi au cou, m'a déchiré la chemise et m'a tiré à l'intérieur. Il m'a lancé deux coups violents, l'un dans la poitrine et l'autre dans le dos, en me poussant à mon tour dans la première salle de classe à droite et en me traitant de "curé agitateur".

Dans la salle il y avait trois jeunes filles assises sur des chaises, pleurant et tremblant de peur. En m'efforçant de garder mon calme, j'ai dit mon étonnement d'avoir été accueilli aussi violemment. Pour toute réponse, je me suis entendu traiter de "salaud de curé, t'es même pas brésilien, qu'est-ce que tu fous ici?" Une des filles m'a demandé: "Ils vont nous tuer?" Je leur ai adressé des paroles de réconfort.

Ensuite un des soldats a fini de déchirer ma chemise et est parti avec elle. Un haut gradé s'est mis à me frapper au visage. D'abord un coup de poing du côté gauche si violent que j'ai cru que j'avais des dents cassées; puis un autre coup de matraque sur la tête. Les violences physiques alternaient avec les violences verbales et les menaces du genre "Maintenant c'est moi qui vais m'occuper de toi et tu pourras dire que c'est le lieutenant Jorge qui t'a cogné". Les accusations d'"étranger" et d'"agitateur" étaient les plus fréquentes.

J'ai vu arriver dans la salle de classe un autre jeune traîné par les soldats qui lui ont cassé une latte sur le dos en le frappant. Deux autres ont suivi, dont un qui était le frère d'une des filles présentes dans la salle. Eux aussi ont été roués de coups. Les soldats étaient furieux de ce qui était arrivé à leurs trois camarades blessés dans la bagarre; ils s'adressaient à moi comme si j'en étais le responsable. A partir de ce moment-là, j'ai résolu de ne plus rien dire.

Par la porte ouverte j'ai vu qu'ils avaient ramassé ma bicyclette et l'avaient amenée dans la cour. J'ai entendu le lieutenant Jorge ordonner de la casser. Ils ont d'abord coupé le pneu avant puis ils l'ont démolie. De temps en temps un policier entraînait dans la salle pour distribuer des coups par ci par là.

Au bout d'une heure environ, un camion est arrivé, et j'ai été emmené violemment par un soldat qui me tenait par le pantalon, au point de casser mon porte-clés et de déchirer une de mes chaussures. Il m'a tapé dessus à coups de matraque et de crosse de fusil jusqu'à ce que je sois étendu dans la caisse du camion, où se trouvaient déjà deux filles et plusieurs garçons. Ils nous ont obligés à nous coucher sur le ventre. Le voyage a été sans fin, infernal. Ils m'ont marché dessus à plusieurs reprises avec leurs bottes, sur le dos et sur la tête. Ils se sont assis sur mon dos avec une telle violence qu'ils m'ont cassé la neuvième côte gauche. D'un coup de matraque ajusté, un policier a brisé ma montre-bracelet qui est restée arrêtée à 19 H 08. Un autre policier a voulu obliger une des filles à s'asseoir sur mon dos et faire pipi sur moi, mais il n'a pas réussi.

Le camion s'est arrêté plusieurs fois. A l'entrée de Marabá Pioneira, le camion s'est arrêté pour de bon. Un autre s'est approché par derrière et nous avons été contraints de descendre du premier pour monter dans le second. Comme j'étais passablement meurtri, j'ai littéralement roulé par dessus les corps de deux jeunes avant de trouver une place pour m'étendre sur le ventre. Pendant tout le trajet jusqu'au commissariat de Marabá Pioneira, un policier a tenu sa botte sur ma tête en appuyant tellement que je me suis blessé au nez contre la carrosserie du camion.

A l'arrivée au commissariat, je me suis relevé le dernier pour descendre. En apercevant l'évêque et le P. Pietro Colzani, je leur a demandé dans un filet

de voix de venir à mon secours, ce qu'ont refusé les policiers. Je suis donc entré dans le commissariat où, en compagnie des autres jeunes, nous sommes montés au premier étage. Là, on nous a donné l'ordre de rester debout, le visage contre la paroi. Je me souviens que mon voisin, le jeune Ney, a beaucoup vomi.

Au bout d'un quart d'heure environ, on a donné l'ordre aux hommes de descendre et nous sommes restés dans le couloir où il y avait deux autres prisonniers. L'un d'eux m'a offert son hamac où je suis resté assis pendant près d'une heure. J'ai alors été appelé pour interrogatoire et déposition. Etaient présents l'évêque de Marabá, le P. Pietro Colzani, Me Marcelo de la Commission des droits de l'homme, deux autres avocats, un médecin, un greffier et le commissaire. Celui-ci a commencé à m'interroger, mais je n'étais aucunement en état de répondre en raison de mes fortes douleurs au poumon gauche qui m'empêchaient de respirer normalement, et donc de parler. Sur ces entrefaites le docteur Emerson est arrivé. En me voyant dans cet état il a demandé au commissaire de reporter l'interrogatoire pour permettre à son client de recevoir les soins urgents qu'exigeait son état. Ce qui fut fait après constat du médecin légiste. C'est alors seulement que j'ai été remis en liberté et emmené en clinique.

### Réflexions

Je déplore sincèrement ce qui s'est passé avec moi et avec les autres personnes victimes de la violence (y compris les policiers blessés). J'estime que si l'éducation scolaire était gérée conformément à la loi, laquelle prévoit l'indication des directeurs d'école par la communauté et non en fonction d'intérêts de parti, les tensions qui ont conduit à de telles violences n'auraient pas eu lieu. J'ai été surpris d'être la cible d'une violence aussi forte, comme si j'en étais la cause ou le meneur, alors que j'ai toujours prôné la conciliation et favorisé le dialogue; je suis profondément convaincu que c'est le seul chemin valable pour réduire les divergences. Je crois que les souffrances qui m'ont été infligées, jointes à celles du Christ, sont la semence d'une société juste. En ce sens je remercie Dieu "d'avoir été jugé digne de souffrir pour la cause du Christ" (Actes 5,41). Il est cependant nécessaire que les coupables de la violence soient dûment jugés et punis, car l'impunité ne peut que perpétuer la violence.

Marabá, le 6 octobre 1991

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 365 F - Etranger 410 F - Avion Am.Jatine 480 F - USA-Canada-Afrique 450 F  
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441